

# L'enseignement à Genève

## REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

### C1. Personnel enseignant de l'enseignement public

**A**ssurer une école de qualité est une priorité du Conseil d'État pour contribuer à l'égalité des chances et investir en faveur de l'avenir du canton. Le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a connu une augmentation de ses charges au cours des années récentes pour faire face, d'une part, aux enjeux majeurs souhaités par le peuple (mise en place du nouveau cycle d'orientation [CO], introduction du mercredi matin pour le cycle moyen à l'école primaire) et, d'autre part, à l'augmentation du nombre d'élèves, tout en garantissant les conditions d'encadrement. Au cours des dernières années, le DIP a par ailleurs continué à renforcer les effectifs d'enseignants en lien avec la prestation de soutien scolaire dans le cadre de l'école inclusive comme un moyen significatif pour maximiser les chances de réussite pour tous (dispositifs permettant l'intégration individuelle et collective des élèves à besoins éducatifs particuliers et leur maintien dans l'enseignement régulier comme le dispositif d'intégration et d'apprentissages mixtes [DIAMs], développement des classes intégrées au CO et au secondaire I, soutien des élèves avec des difficultés d'apprentissage dans les classes régulières, par des enseignants du spécialisé [SPES]).

#### Le nombre de postes d'enseignant-e-s a augmenté pour faire face aux besoins

Le nombre d'enseignant-e-s employé-e-s dans l'enseignement public (DIP, hautes écoles spécialisées [HES] et Université) s'élève à 11'362 personnes en 2017. Toutes ces personnes ne travaillant pas à plein temps, le nombre de postes équivalents temps plein (ETP) s'élève à 8'690. Ceci représente une augmentation de 800 postes par rapport à 2010 et de près de 210 postes par rapport à 2016 (voir **C1.a**).

L'enseignement primaire affiche en 2017 un supplément de 227 postes ETP d'enseignants par rapport à 2010, dont +43 postes ETP par rapport à 2016. Ces augmentations sont principalement en lien avec (1) l'introduction du mercredi matin au cycle moyen à la rentrée 2014 (engagements supplémentaires pour couvrir l'augmentation du nombre de périodes d'enseignement alors que le temps de travail des enseignants n'a pas été augmenté), (2) l'augmentation des heures de soutien scolaire au cycle élémentaire (notamment pour la lecture), aspect complémentaire de l'art. 47 de la LIP, et (3) la hausse des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire depuis 2013 (+1'700 élèves entre 2010 et 2017, dont +750 élèves depuis 2016) liée en partie aux migrations en provenance de la zone européenne et de zones de conflits (notamment Érythrée, Syrie).

#### C1.a Nombre d'enseignants<sup>(1)</sup> (personnes occupées et postes ETP), selon le degré d'enseignement, 2010-2017

	2010		2016		2017		Variation 2010-2017		Variation 2016-2017	
	Personnes occupées	Postes ETP	Personnes occupées	Postes ETP	Personnes occupées	Postes ETP	Postes ETP	en %	Postes ETP	en %
Enseignement primaire	2'507	2'099.7	2'739	2'284.2	2'789	2'327.1	+227.4	+10.8%	+42.9	+2.0%
Enseignement secondaire I	1'805	1'356.7	1'734	1'411.0	1'763	1'424.2	+67.5	+5.0%	+13.2	+1.0%
Enseignement secondaire II	2'631	1'938.5	2'744	2'102.1	2'799	2'142.7	+204.2	+10.5%	+40.6	+2.1%
HES <sup>(2)</sup>	830	551.1	980	641.2	1'009	661.9	+110.8	+20.1%	+20.7	+3.7%
Université <sup>(2)</sup>	2'829	1'739.2	2'869	1'810.2	3'005	1'886.4	+147.2	+8.5%	+76.2	+4.4%
Enseignement spécialisé	235	204.9	278	232.0	299	248.2	+43.3	+21.1%	+16.2	+7.9%
<b>Total</b>	<b>10'521</b>	<b>7'890.1</b>	<b>11'073</b>	<b>8'480.8</b>	<b>11'362</b>	<b>8'690.4</b>	<b>+800.3</b>	<b>+10.1%</b>	<b>+209.6</b>	<b>+2.7%</b>

N.B. Le total des personnes occupées diffère de la somme des lignes car il ne comptabilise qu'une fois les personnes présentes dans plusieurs unités administratives.

<sup>(1)</sup> Y compris les remplaçants et auxiliaires mensualisés.

<sup>(2)</sup> Corps professoral et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche.

Source: SRED / Extraction SIRH de l'office du personnel de l'État / Situation au 31.12.

Au secondaire I, le nombre d'enseignants est supérieur de plus de 67 postes ETP en 2017 par rapport à 2010, cette augmentation étant due pour l'essentiel à la mise en place du nouveau CO à la rentrée 2011, les ressources supplémentaires visant à améliorer les conditions d'enseignement dans les regroupements 1 et 2 et à favoriser un système de passerelles reposant sur un suivi individualisé ou en groupes restreints afin de permettre des réorientations promotionnelles. Le secondaire I voit son nombre de postes enseignants augmenter en 2017 par rapport à 2016 (+13 postes ETP), alors que le nombre d'élèves a très légèrement diminué entre les deux dates (voir fiche **A1, Effectifs scolarisés**). Il faut toutefois rappeler que cela fait suite à une légère baisse du nombre de postes enseignants du CO l'année précédente (-8 postes ETP entre 2015 et 2016) alors que les effectifs d'élèves avaient, eux, légèrement augmenté (+105 élèves), en lien avec l'optimisation du remplissage des classes, selon les recommandations de la Cour des comptes (voir fiche **C3, Taille des classes au secondaire I**). Cette inversion de tendance résulte d'une volonté politique de réguler la logique de maximisation des effectifs, suite aux problèmes pédagogiques et de sureffectifs rencontrés dans un certain nombre de classes.

L'enseignement secondaire II a connu, quant à lui, une hausse de plus de 200 postes ETP d'enseignants depuis 2010, dont près de 41 postes entre 2016 et 2017. Ceci est dû à l'augmentation soutenue des effectifs d'élèves depuis 2010 (plus de 2'000 élèves supplémentaires) liée à la démographie (volées nombreuses, arrivée importante dans les classes d'accueil pour non-francophones de jeunes migrants, souvent mineurs non accompagnés, en provenance de pays connaissant de graves conflits), mais surtout à l'allongement des parcours, accentué par l'objectif de certifier 95% des jeunes (voir fiche *A1, Effectifs scolarisés*). Pour rappel, un accord relatif au respect d'effectifs maximum dans les classes de l'enseignement secondaire II a été signé en octobre 2013 entre le Conseil d'État et les associations représentatives des enseignants.

L'enseignement spécialisé affiche en 2017 un supplément de 43 postes ETP par rapport à 2010, dont +16 postes ETP entre 2016 et 2017. Cette augmentation est à rapprocher de l'augmentation des effectifs scolarisés dans l'enseignement spécialisé (+58 élèves entre 2016 et 2017) mais aussi du développement des mesures de soutien dans le cadre de l'école inclusive, comme par exemple le soutien dispensé par des enseignants spécialisés dans l'école régulière (SPES).

Enfin, en ce qui concerne l'enseignement tertiaire, l'augmentation entre 2010 et 2017 du nombre de postes dans les HES (+111 postes ETP) et à l'Université de Genève (+147 postes ETP, dont +76 postes entre 2016 et 2017) est liée à l'augmentation des effectifs d'étudiants sur la période. Les HES accueillent ainsi près de 1'300 étudiants de plus qu'en 2010. À l'Université de Genève, on compte environ 2'700 étudiants supplémentaires depuis 2010 (dont +400 entre 2016 et 2017).

## La part des femmes progresse légèrement dans les degrés supérieurs

En 2006, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), dans ses recommandations pour lutter contre les stéréotypes sexuels en matière de formation, préconisait de « veiller à une représentation équilibrée des deux sexes à tous les niveaux de la profession enseignante et à tous les échelons administratifs ».

En 2017, les femmes représentent 58% du total du personnel enseignant à Genève (voir **C1.b**). La répartition hommes/femmes au sein du corps enseignant est cependant différente selon les degrés d'enseignement. La parité n'existe pas du tout dans le primaire, où les femmes représentent 84% du personnel enseignant. La proportion des femmes parmi les enseignants diminue au fur et à mesure que le degré d'enseignement s'élève : 58% au CO et 51% au secondaire II. Les femmes sont minoritaires dans l'enseignement tertiaire (respectivement 41% et 44% de femmes dans les HES et à l'Université).

Même si l'évolution 2010-2017 est minime, on note toutefois une très légère augmentation de la part des femmes dans les degrés supérieurs de l'enseignement (et notamment +2,5 points de % au secondaire II où les femmes deviennent pour la première fois majoritaires et +2,8 points à l'Université).

### C1.b Proportion de femmes parmi les enseignants<sup>(1)</sup> et taux d'activité moyen, selon le degré d'enseignement, 2010-2017

	2010		2017		Écart 2010-2017 (en points de %)	
	Proportion de femmes	Taux d'activité moyen	Proportion de femmes	Taux d'activité moyen	Proportion de femmes	Taux d'activité moyen
Enseignement primaire	85%	84%	84%	83%	-0.6	-0.3
Enseignement secondaire I	57%	75%	58%	81%	+0.6	+5.6
Enseignement secondaire II	48%	74%	51%	77%	+2.5	+2.9
HES <sup>(2)</sup>	40%	66%	41%	66%	+1.1	-0.8
Université <sup>(2)</sup>	42%	61%	44%	63%	+2.8	+1.3
Enseignement spécialisé	70%	87%	74%	83%	+3.8	-4.2
<b>Total</b>	<b>57%</b>	<b>75%</b>	<b>58%</b>	<b>76%</b>	<b>+1.5</b>	<b>+1.5</b>

<sup>(1)</sup> Y compris les remplaçants et les auxiliaires mensualisés.

<sup>(2)</sup> Corps professoral et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche.

Source: SRED / Extraction SIRH de l'office du personnel de l'État / Situation au 31.12.

De manière générale, la pratique du temps partiel dans l'enseignement est souvent mise en relation avec la forte proportion de femmes dans cette branche d'activité, la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle étant l'une des hypothèses classiques pour expliquer cette forte présence des femmes dans l'enseignement. C'est pourtant dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé, où les femmes sont les plus nombreuses, que l'on trouve en moyenne le plus fort taux d'activité (83% en 2017), la majeure partie des enseignants du primaire étant des généralistes ayant la responsabilité d'une classe (voir **C1.b**). Le temps partiel y existe toutefois sous forme de « duos pédagogiques » se partageant la responsabilité d'un ensemble d'élèves durant la semaine, voire de « trios » avec l'introduction du mercredi matin et l'apparition des postes d'enseignants complémentaires chargés d'enseigner des disciplines autonomes telles que l'anglais, les sciences ou l'histoire aux élèves du cycle moyen.

Le temps partiel reflète aussi l'organisation scolaire. Ainsi, dans le secondaire, l'enseignement par branche permet une plus grande modularité du temps de travail des enseignants. Certaines branches sont enseignées par des spécialistes venant du monde du travail et intervenant à temps partiel. Par ailleurs, des « voltigeurs » exercent leur activité dans plusieurs écoles ou degrés d'enseignement et apparaissent à temps partiel dans plusieurs unités administratives. À noter que le nombre d'enseignants « voltigeurs » a augmenté au cours des années récentes dans l'enseignement secondaire (passé de 60 en 2013 à 82 en 2017). La variation du taux d'activité moyen d'une année à l'autre peut également être liée à la variation du nombre de nouveaux stagiaires de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFÉ) pouvant obtenir un taux d'activité inférieur à 50%.

L'enseignement tertiaire est lui aussi très concerné par le temps partiel, notamment à l'Université, où une partie du corps enseignant dispense peu d'heures d'enseignement (chargés de cours ou d'enseignement).

## 29% des enseignants ont moins de 35 ans

L'OCDE préconise un « certain équilibre entre enseignants plus jeunes et enseignants plus âgés » pour des raisons de coûts salariaux mais aussi de recrutement (risques liés à la nécessité de remplacer rapidement un trop grand nombre d'enseignants partant à la retraite). En 2013, les départs liés au Plend (Plan d'encouragement aux départs à la retraite anticipée, devenu « rente-pont AVS » dès 2014) et leur remplacement par de nouveaux enseignants ont été plus élevés qu'habituellement. On aurait pu s'attendre à ce que cela rajeunisse la pyramide des âges du corps enseignant. Pourtant, la proportion des 50 ans et plus est depuis restée assez stable (30% en 2010 et 29% en 2017) et la part des enseignants âgés de moins de 35 ans a quant à elle diminué, passant de 33% en 2010 à 29% en 2017.

C'est dans le secondaire II que les enseignants sont les plus âgés (46,7 ans en moyenne, 40% d'enseignants âgés de 50 ans ou plus, et seulement 13% âgés de moins de 35 ans), probablement parce que le schéma de carrière relativement usuel pour les enseignants du secondaire est de passer du secondaire I au secondaire II (voir C1.c et C1.d).

Les enseignants de l'Université sont en revanche parmi les plus jeunes : ils sont en moyenne âgés d'un peu moins de 40 ans, 24% d'entre eux sont âgés de 50 ans ou plus et 47% sont âgés de moins de 35 ans. Ceci est dû à la présence des assistants, qui représentent près de 30% des effectifs d'enseignants de l'Université, et dont l'âge moyen est inférieur à 30 ans.

### C1.c Âge moyen des enseignants<sup>(1)</sup>, part des « moins de 35 ans » et des « 50 ans et plus », selon le degré d'enseignement, 2010-2017

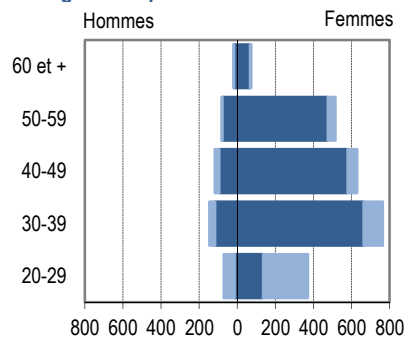
	Âge moyen		Variation 2015-2017 (en mois)	Part des moins de 35 ans			Part des 50 ans et plus		
	2015	2017		2010	2015	2017	2010	2015	2017
Enseignement primaire	41.4	41.5	0	32%	33%	32%	28%	26%	25%
Enseignement secondaire I	43.4	43.4	-1	27%	20%	20%	29%	28%	27%
Enseignement secondaire II	46.9	46.7	-2	19%	13%	13%	40%	41%	40%
HES <sup>(2)</sup>	43.7	44.1	+5	28%	28%	27%	33%	36%	36%
Université <sup>(2)</sup>	39.5	39.5	0	48%	46%	47%	24%	24%	24%
Enseignement spécialisé	41.0	40.9	-1	39%	31%	33%	20%	20%	20%
<b>Total</b>	<b>42.6</b>	<b>42.7</b>	<b>0</b>	<b>33%</b>	<b>30%</b>	<b>29%</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>	<b>29%</b>

<sup>(1)</sup> Y compris les remplaçants et les auxiliaires mensualisés. <sup>(2)</sup> Corps professoral et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche.

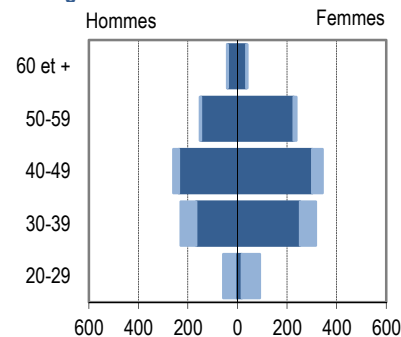
Source: SRED / Extraction SIRH de l'office du personnel de l'État / Situation au 31.12.

### C1.d Répartition du personnel enseignant<sup>(1)</sup>, selon le niveau d'enseignement et la tranche d'âge, 2017

#### Enseignement primaire



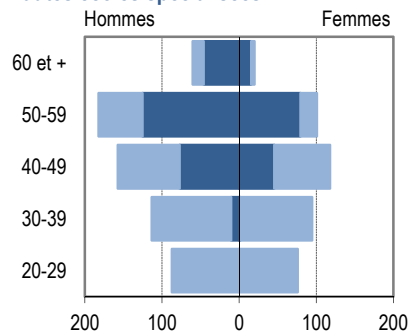
#### Enseignement secondaire I



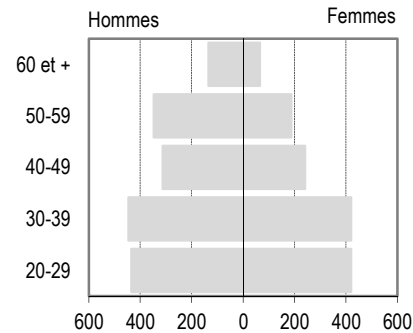
#### Enseignement secondaire II



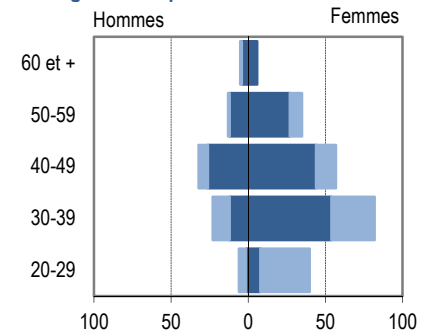
#### Hautes écoles spécialisées<sup>(2)</sup>



#### Université<sup>(2)</sup>



#### Enseignement spécialisé



■ Personnel nommé ■ Personnel non nommé ■ Sans distinction

<sup>(1)</sup> Y compris les remplaçants et les auxiliaires mensualisés. <sup>(2)</sup> Corps professoral et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche.

Source: SRED / Extraction SIRH de l'office du personnel de l'État / Situation au 31.12.

Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Laure Martz  
(éd. Narain Jagasia)

### Pour comprendre ces résultats

Les effectifs de personnel sont mesurés au 31.12. Cela représente une photographie de la situation à cette date et non le bilan de l'année d'activité. Pour les HES et l'Université, les effectifs regroupent les personnes payées au travers de l'office du personnel de l'État.

Le périmètre des données diffère de celui du bilan social de l'État (Tome 5, Annexe au rapport sur les Comptes) : elles ne concernent que le personnel enseignant (et non le personnel administratif et technique) et incluent le personnel non permanent (remplaçants et auxiliaires mensualisés).

**Postes ETP** : l'unité de comptage de l'emploi ou de la personne a été pondérée en fonction du taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0,5 unité de comptage ou un demi-poste.

**Taux d'activité moyen** : total des postes ETP divisé par le total des personnes occupées au même niveau administratif.

**Âge moyen** : l'âge est calculé en années et mois révolus au 31 décembre. Les données ne sont pas disponibles pour le calculer en 2010.

### Législature 2018-2023

Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport a changé d'appellation en juin 2018 et se nomme dorénavant département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse. L'acronyme DIP ne change pas.

**Lien vers les données** : <http://www.ge.ch/recherche-education/ris/>